

COMMUNIQUÉ

NOUVELLES ANNONCES GOUVERNEMENTALES COVID-19 : LA FHF DEMANDE DES MESURES COMPLÉMENTAIRES VISANT À PRÉSERVER LES HÔPITAUX

La FHF prend acte des nouvelles annonces faites le 27 décembre par le Premier ministre et le ministre de la Santé à l'issue du dernier conseil de défense sanitaire, mais réitère son appel à des mesures budgétaires et organisationnelles complémentaires afin de limiter la saturation des hôpitaux.

La Fédération Hospitalière de France prend acte des nouvelles annonces gouvernementales faites le 27 décembre par le Premier ministre et le ministre de la Santé à l'issue du dernier conseil de défense sanitaire et espère qu'elles permettront d'endiguer la circulation du virus. Elle salue, par ailleurs, la prime mensuelle de 100 euros nets pour les infirmiers et infirmières des services de soins critiques et de réanimation dès janvier 2022 : un geste bienvenu qui gagnera à être pérennisé ultérieurement.

Néanmoins, elle rappelle que **les semaines les plus difficiles pour l'hôpital sont encore à venir**, du fait de la percée du variant Omicron. Pour la FHF, des mesures supplémentaires visant à préserver l'hôpital public dans ce contexte sont nécessaires afin d'éviter une saturation des services hospitaliers et des urgences qui conduirait nécessairement à accroître le volume des opérations déprogrammées.

Ainsi que l'a constaté le Premier ministre, les soignants restent mobilisés face à cette cinquième vague, malgré une fatigue de plus en plus prononcée des équipes. Face à cet état de fait, la FHF estime qu'il est encore temps de prendre des mesures complémentaires pour que l'effort demandé aux hospitaliers soit mieux réparti sur l'ensemble de la chaîne de soins. **La mise en place par chaque ARS de plans de permanence des soins mobilisant partout tous les acteurs du territoire – hôpital, ville, établissements privés – pour que chaque malade ait accès à une prise en charge 24h/24 et 7j/7, sans avoir à se rendre systématique aux urgences, serait de nature à limiter la pression sur les établissements hospitaliers.** Cette mesure pourtant essentielle pour assurer le bouclier sanitaire de la nation est une demande constante de la FHF depuis le début de la crise. Il en va donc de la responsabilité du Gouvernement de prendre toutes les dispositions réglementaires pour la rendre effective. Une revalorisation des gardes et astreintes à l'hôpital semble également nécessaire.

La FHF rappelle également à la population qu'il convient de contacter son médecin traitant ou d'appeler le 15 en cas d'urgence, avant de se rendre dans un service d'urgences.

En outre, dans un souci d'anticipation, **la FHF souhaite souligner, à nouveau, les difficultés budgétaires auxquelles les établissements vont demeurer confrontés du fait de la persistance et de l'aggravation de la crise épidémique. À ce titre, elle demande aux pouvoirs publics une prolongation de la garantie de financement des établissements sur le premier semestre 2022.**

« L'hôpital ne tient qu'au prix de déprogrammations importantes », rappelle Frédéric Valletoux, président de la FHF. « Sans surcroît de mobilisation de l'ensemble des acteurs du système de santé, les services hospitaliers seront saturés et les déprogrammations vont s'intensifier, au risque de pertes de chances réelles pour certains malades ». Pour lui, « l'hôpital public ne pourra pas porter éternellement le poids de cette crise sur ses épaules ».

Contacts presse :

FHF – g.papin@fhf.fr

Havas – communicationfhf@havas.com